

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 32 (1924)
Heft: 9

Quellentext: Deux lettres inédits du Doyen Curtat
Autor: Curtat, Doyen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEUX LETTRES INÉDITES DU DOYEN CURTAT¹

(Avec portrait hors texte)

Le doyen Curtat est essentiellement connu du grand public par la chanson toujours populaire du *Canton de Vaud*. Ceux qui connaissent un peu l'histoire religieuse de notre pays à l'époque de la Restauration, ont lu ses brochures sur les *Conventicules* ou en ont entendu parler. D'autres personnes, initiées dans une certaine mesure aux événements des dernières années de l'époque bernoise, ont parcouru avec intérêt l'ouvrage curieux qu'il publia en 1793 sur *Le Gouvernement de Berne* et se sont peut-être étonné de la transformation si grande qui se fit dans les idées de l'auteur dès l'époque où il écrivit cette description bienveillante du régime de LL. EE. jusqu'à son arrivée à Lausanne comme pasteur en 1800.

Louis Curtat était pasteur de l'Eglise française de Berne à l'époque de la Révolution française et bien placé, par conséquent, pour connaître une foule de circonstances politiques, de faits de toute nature et d'intrigues variées. Les deux lettres qui suivent, datées du 3 octobre 1792 et du 11 mai 1794, présentent ainsi un certain intérêt pour l'histoire du Pays de Vaud.

La première de ces deux lettres fut adressée à son collègue Philippe Bridel — le futur doyen — pasteur de l'Eglise française de Bâle, au moment où la France venait d'entrer

¹ Ces lettres appartiennent à la Bibliothèque cantonale qui a bien voulu nous les communiquer.

en guerre contre le Royaume de Sardaigne et où ses brigades occupaient la Savoie sous le commandement du général de Montesquiou. Poussé par les réfugiés politiques genevois à Paris, particulièrement par Clavière et Grenus, le gouvernement de la nouvelle république donna à Montesquiou l'ordre de s'emparer de Genève, mais celle-ci fut aussitôt secourue par les régiments zurichois, bernois et vaudois, très animés à ce moment-là contre les auteurs du tout récent massacre du 10 août.

Laissons maintenant la place au futur doyen Curtat.

Berne, 3 octobre 1792.

Mon très cher et très honoré Frère,

Commençons par ce qui vous tient le plus au cœur, car je comprends combien vous devés être inquiet par rapport à Monsieur votre respectable Père qui est à la frontière précise de ce Royaume de malédiction¹. Je vous dirai tout ce que je sçais de sûr, laissant de côté les bruits vagues et populaires. D'abord quant aux brigandages commis dans le Bailliage de Bonmont, ils ont été exagérés, et l'on a même restitué ce que l'on avoit pris ; c'étoit plutôt sur terre du Pays de Gex où on avait enlevé des troupeaux que des habitants du canton, et des Genevois, y avaient en pâturage. Voilà ce que je tiens d'un membre de l'Etat. On a beaucoup crié aussi pour St^e Croix ; je l'ai cru deux jours, mais cela ne s'est pas confirmé, du moins le bruit en est tombé tout à plat, ce qui est le sort ordinaire des fables et des nouvelles prématurées.

Mais l'état actuel des choses n'en est pas moins alarmant. Les Français, possédés de la fureur des conquêtes ou plutôt

¹ Le père du doyen Bridel fut pasteur à Crassier de 1760 à 1797.

du prosélitisme à leurs affreux systèmes, pensent que le Pays de Vaud, Neufchatel, Bienne, les recevraient à bras ouverts. Là dessus il paraît qu'ils ont résolu de nous déclarer la guerre malgré tous les ménagemens de notre bon souverain qui a voté pour la paix, encore la semaine passée. Ce scélérat de Clavière, qui a en horreur notre Pays, Zurich, Genève, ne négligera rien pour le perdre. Les Papiers Jacobins qui se font par ordre du Gouvernement Français et qui sont les seuls qui existent aujourd'hui à Paris, contiennent tous des horreurs contre ce canton. Ils disent qu'il leur convient d'y pénétrer, que tout le Pays de Vaud est pour eux, ce qui est faux comme le Diable, père du mensonge ; ils disent encore que l'Etat de Berne a sollicité la prolongation de la Diète, qu'il y a voté pour la guerre, qu'il attend le secours des Autrichiens et que ceux-ci entreront par Bâle ; autres faussetés damnables. Cela vous montre la disposition de leurs esprits.

Ce qu'il y a de déplorable et d'affreux, c'est qu'il faut que ce canton recèle des traîtres qui vendent leur patrie à ces monstres qui disent tout ce qui se fait en Deux Cent.

Les papiers d'aujourd'hui annoncent que l'on a ordonné à Custine de porter ses forces dans le Porrentruy, en réponse à ce qu'on avait prié de l'évacuer comme membre de la Neutralité Helvétique. Ils parlent d'*opérations qui exigent le secret*, etc., ce qui annonce des dangers prochains. Il y a tout à craindre avec ces scélérats qui n'ont ni foi ni Loy si la Providence ne daigne prévenir le danger ; peut-être n'auront-ils pas le temps d'aller plus loin. Châlons est évacué, Dumourier l'a quitté ; les Prussiens étaient, il y a cinq jours, date des derniers papiers de Paris, à 25 lieues de cette Babylone.

La facilité de l'invasion en Savoye les enhardit ; tous les Piémontais et même Suisses ont indignement lâché le pied sans être attaqués au point que des barques entières ont

passé le lac, mais le Seigneur Baillif de Vevey les a renvoyés, tout le peuple a arboré la cocarde nationale.

Maintenant il y a à ce qu'on m'a affirmé 18000 hommes de l'armée Montesquiou à Carouge, ce qui dénote encore des projets allarmans et je m'attends au premier jour à une déclaration ou plutôt à une invasion de leur part. Notre gouvernement prend toutes les mesures les plus sages. On envoie du monde ; on en lève au Pays de Vaud, ce qui, joint aux Zurichois, pourra leur montrer qu'on n'est pas des Savoyards. J'ai toute bonne espérance de nos braves gens. Ils ont tous passé ici. Une troupe prioit sur la promenade ; ils disoient entre eux : ne jurons pas des sermens vains, n'oublions pas notre Dieu et il nous gardera. On leur a fait prêter le serment de garder leur poste et de défendre la Patrie jusqu'à la dernière goutte de leur sang ; ils ont prêté ce serment avec transport et paraissent résolus. Aujourd'hui, j'ai vu deux compagnies de dragons qui paraissent aussi pleins de zèle.

Oh ! mon ami, que ne suis-je dix mille hommes au lieu d'être un seul petit diacre de l'Eglise française ! Comme je me mocquerois de l'armée de Montesquiou ! Ce Montesquiou avoit été cassé par la Convention nationale, mais on l'a rétabli sur le champ à la nouvelle de son expédition savoyarde. Lukner a les arrêts à Paris ; Servan, Danton et Roland ne sont plus ministres. On s'attend donc ici à la guerre, elle est inévitable avec des Démones qui nous persécutent injustement depuis trois ans, à moins, dis-je, que Dieu par sa grâce, ne nous délivre de ce fléau.

Voilà les nouvelles sûres et récentes ; ajoutez-y des multitudes énormes d'émigrés français, genevois, savoyards, prêtres, tous infortunés, fuyant les brigands de la France. Est-ce que les petits cantons laisseront leurs alliés ? On disoit qu'ils étoient pour les François ; je n'en crois rien.

Priés pour la Patrie, mon ami, tous les fidèles en font autant et j'ai bonne espérance parce qu'il y a beaucoup de bons Chrétiens ici dans les premières classes et dans la magistrature. Que de leçons, si l'on veut en profiter !

L'aventure de Genève se termina moins tragiquement que Curtat ne le craignait. Montesquiou hésita à remplir ses instructions lorsqu'il sut que la ville était soutenue par d'importantes troupes suisses. Il était fort peu désireux, du reste, par le fait de ses opinions politiques, de guerroyer contre Genève et ses alliés. A la suite de négociations, il renonça à attaquer la ville. Il ne tarda pas, en conséquence, à être considéré comme un traître par la Convention ; il eut cependant la possibilité de se soustraire aux recherches des Jacobins et arriva un soir au château de Nyon où le bailli de Bonstetten lui offrit avec plaisir l'hospitalité.

Curtat écrivait à cette époque son ouvrage sur *Le Gouvernement de Berne*. Il eut recours plusieurs fois aux conseils de son ami Bridel qui relut les épreuves du volume et en surveilla l'impression. L'ouvrage de Curtat ne renfermant aucun nom d'imprimeur, on peut en conclure sûrement qu'il parut à Bâle. Bridel en fut même, parfois, considéré comme l'auteur et se crut obligé de démentir cette assertion.

Voici la mention que Curtat fait de son ouvrage dans la même lettre du 3 octobre 1792. On verra qu'elle présente beaucoup d'intérêt pour la connaissance du caractère de l'auteur.

« Venons-en maintenant à mon bel ouvrage ; que je vous ai d'obligations de m'engraisser ainsi ! Ecrivez-moi encore deux lettres, et je ne désespère pas de l'honneur de l'infolio. Je reçois avec plaisir ce que vous m'en dites, non pour la douceur d'être flatté, mais pour ce qu'il m'importoit d'être

vrai et que la vérité seule pourroit en faire le mérite. Aussi puis-je dire que s'il y a quelques erreurs involontaires, je n'ai rien mis pour le fond des faits que ce que j'ai sceu vrai en ma conscience. Tous les détails de M. Martin ¹, par exemple, je les tiens de sa propre bouche.

Depuis plus d'un an que j'avois cet ouvrage en tête, je profitois des occasions où j'étois en compagnie de gens instruits sur les matières que je ne connoissois pas bien pour les questionner sans faire semblant de rien, et pour en tenir un memento, quelquefois sur un objet, quelquefois sur un autre ; j'ai fait ce métier de profiter des conversations pendant un an jusqu'à ce que j'ay eu suffisamment de faits positifs pour ajouter à mes propres réflexions. Il me fâche pourtant, puisque vous me dites avoir eu des renseignemens, que vous n'avez pas empoigné la plume. La vôtre est maîtresse, accoutumée dès longtems au langage du patriotisme. Moi, je suis un pauvre haire qui n'a eu d'autre mobile et d'autre guide que son cœur, et non l'expérience de l'art d'écrire ; mais une autre fois je ferai mieux. J'avois espéré que quelque bonne âme vengeroit notre bon Souverain et, vu le silence de tout le monde, j'ai hazardé une démarche sur le succès de laquelle je me résigne, me repliant dans le secret de ma conscience qui l'a ordonnée d'une manière irrésistible. Vous avez raison de trouver les matières délicates ; je les ai bien trouvées telles dans cette seconde partie ² surtout, sachant mille détails. La peine qu'il m'a fallu pour ne rien dire que de disible est incroyable et m'a tellement

¹ Le pasteur Martin, de Mézières, dont l'arrestation, le jugement et l'acquittement sont bien connus et ont fait le sujet de la pièce de M. René Morax : *La Dîme*, jouée à Mézières en 1903.

² Cette seconde partie s'occupe des événements politiques survenus dans le Pays de Vaud de 1790 à 1792, spécialement de l'affaire Martin et de la célébration du 14 juillet à Ouchy, à Rolle, etc. La première renferme une description détaillée de l'organisation du gouvernement de Berne.

occupé... que le temps m'a manqué pour soigner le stile comme j'aurois dû. Enfin le voilà : que le Seigneur le rende utile ! c'est tout ce que j'en désire. Combien je vous ai d'obligation des peines que tout cela vous donne, mais Dieu vous récompensera. »

La seconde lettre de Curtat à Bridel est du 11 mai 1794. Elle présente un grand intérêt parce qu'on y voit ce que pensait un pasteur de notre pays au sujet des excès de la Révolution française à l'époque de la Terreur et spécialement de la décision prise par la Convention nationale sous l'influence des Hébertistes, de supprimer le culte chrétien.

Voici la lettre de Curtat :

Berne, 11 May 1794.

...Vous allez donc jouir du repos et du Pays de Vaud. Il y a longtems que je ruminois une pareille excursion, mais elle ne m'arrête plus guère. Vous allés au village ou en campagne ; cela est gai et sain ; je suis peu tenté de rouler mes enfans sur le pavé de la cité. Vous avés un fonds de bonne humeur qui contrepèse les afflictions spirituelles qu'inspire le tems présent, et j'ay un fonds d'aigreur insurmontable contre toutes ces choses que rien ne peut modérer. Comme au Pays de Vaud on est sans-culotte à brûler, j'y ferois mal mes affaires.

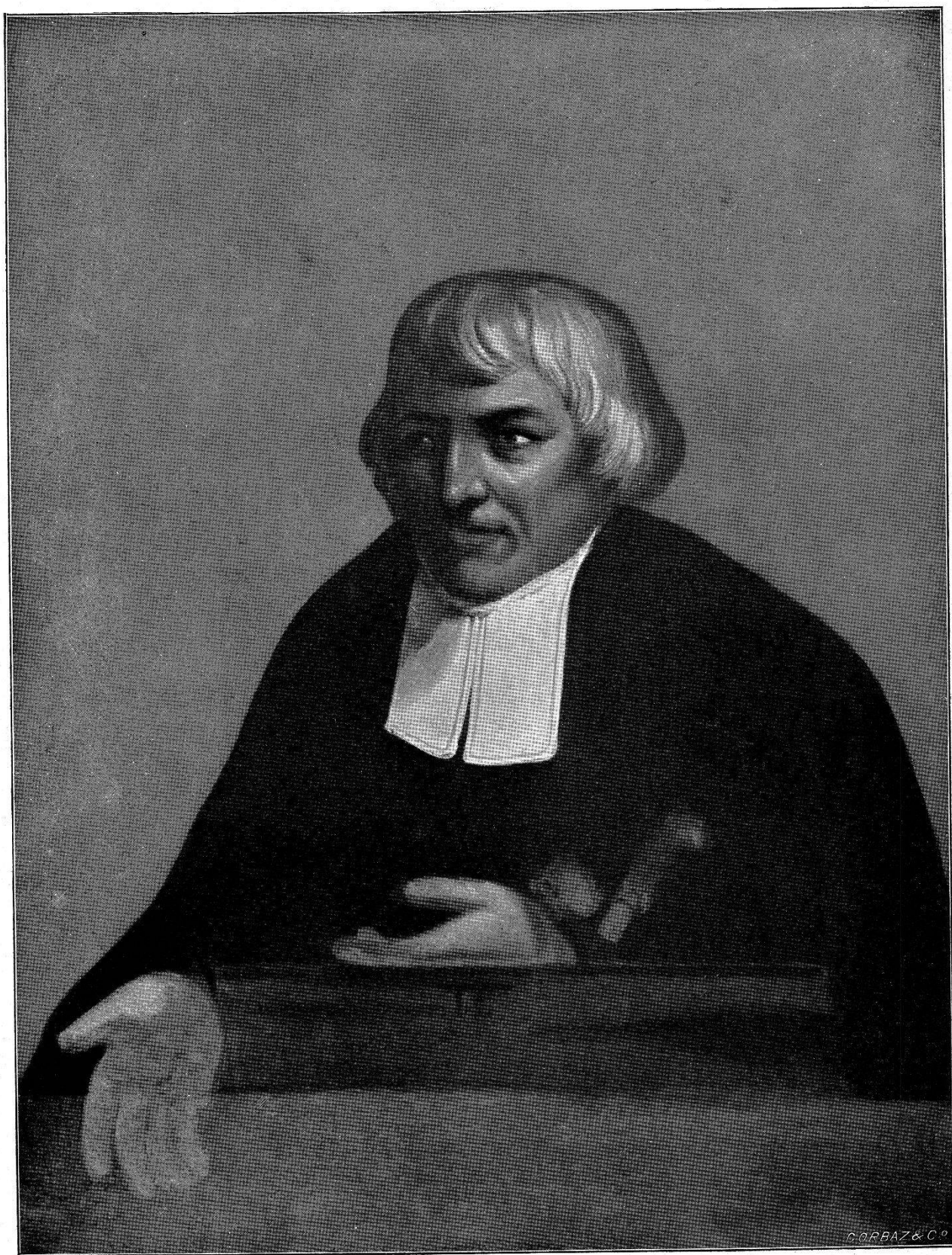
Mais, dites-moi, serés-vous, à votre passage, aussi ingrat que votre femme ? Ne s'est-elle pas allé planter chez Terrier avec sa marmaille au lieu de venir en mon Evêché ? Je l'aurois boudée s'il y avait eu moins grande compagnie. Ne faites pas de même ; j'ai une chambre pour mes bons amis au nombre desquels je me plais à vous mettre : encore Dieu

sçait si j'en ai plus depuis ces exécrables systèmes. Nous causerons abondamment de cela car j'en ai le cœur plein. Ce qui me désole, c'est que ce n'est point ici une révolution politique, mais religieuse. On voit bien qu'il n'y a pas l'ombre de liberté politique dans tout ce qui se passe en France depuis cinq ans. On voit bien que les injustices, les vols, les massacres, les forfaits de tout genre et la plus effroyable des tyrannies écrase ce royaume, et cependant les partisans de ces choses sont plus zélés, plus enthousiastes que jamais... ! Ah ! mon Dieu, c'est que c'est à toi et à ton Oint que l'on en veut ; c'est que c'est la réunion de tous tes ennemis dans tous les pays du Monde : voilà ce qui m'épouvante bien plus que les succès de leurs armées.

Les succès dans la guerre sont soumis à la Providence d'une manière frappante et le nombre ni la force ne peuvent rien contre la volonté souveraine. Mais si c'est une époque fatale pour enlever le chandelier du milieu de nous autres, ingrates Nations de l'Europe, et de le faire passer ailleurs,... je n'ose approfondir cette pensée et elle me domine malgré moi.

La persécution en France est aussi grande, aussi cruelle que jamais ; on démolit partout les temples, on interdit tout culte protestant et catholique ; on a rassemblé tous les prêtres constitutionnels du Languedoc pour les déporter, on a fait brûler toutes les Bibles. Que les sacrificateurs crient contre le temple et l'Autel ! Tout cela n'a-t-il pas répandu bien des peines sur votre Ministère ? car je pense que vous ne manqués pas, à Bale, de gens de cette sorte (?). Vous sçavez ce qu'on a fait au pasteur Bugnion à Lausanne ¹. Oui, la haine de Jésus Christ, de son culte, de ses disciples, de ses

¹ Je ne sais à quel fait Curtat veut faire allusion. Un lecteur de ce journal pourrait-il renseigner à ce sujet ?



LE DOYEN LOUIS-AUGUSTE CURTAT

Auteur du Canton de Vaud si beau !

1759-1832

ministres et surtout de ses saintes loix, voilà la seule chose véritable, que l'on couvre sous un faux masque politique.

Il faut que je finisse, sans quoy j'exhalerois ma bile jusqu'à demain...

Il y aurait d'intéressantes réflexions à faire si l'on voulait comparer l'époque où fut écrite cette lettre avec la nôtre. Il faut croire que Bridel fit une longue visite à son collègue en passant à Berne et qu'il parvint à lui faire partager sinon son optimisme, du moins l'espérance d'une réaction future contre la mentalité détestable de cette période critique de la Révolution française.

Eug. MOTTAZ.

LES MILICES VAUDOISES DE LA RÉVOLUTION DE 1798

L'indépendance avait été proclamée par le Comité de réunion siégeant à la Palud, sans qu'aucun citoyen vaudois sujet de Berne n'eût à prendre les armes. Tout s'était passé si promptement que les baillis eux-mêmes n'eurent pas une minute l'intention d'intervenir et n'hésitèrent pas, quand on les en pria, de quitter le Pays de Vaud. L'affaire de Thierrens, habilement exploitée par les Français, avait trouvé le général de Weiss désarmé. Nul homme plus que celui-ci dut être abasourdi ; ses intentions, ses actes, ses paroles étaient loin d'être celles d'un potentat, mais plutôt de quelqu'un qui manquait de perspicacité. Il crut qu'en adressant des proclamations lyriques et protectrices aux Vaudois, cela devait suffire pour les arrêter sur le chemin de la révolte, ne comprenant pas qu'en cette affaire ils étaient commandés